



RELEVÉ DES INSTALLATIONS SANITAIRES ET DU NOMBRE DE PIÈCES DU LOGEMENT

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse exacte du propriétaire :

Désignation du bâtiment :
(maison individuelle, chalet, appartement)

Emplacement du bâtiment : Adresse du bâtiment :

N° de parcelle :

Pour les appartements Etage :

N° d'appartement :

N° de PPE :

Pour les logements, maisons, appartements, etc...

Nombre de pièces (sans cuisine) du logement : occupé en permanence
(compter uniquement séjour, chambre à coucher, bureau) occupé temporairement

Pour les hôtels, cafés, restaurants, pensions, etc...

Nombre de places assises : Nombre de lits :

Pour les locaux commerciaux, les artisans, les bureaux, etc...

Nombre de m² :

REMARQUE : IL INCOMBE AU PROPRIÉTAIRE DE REMPLIR UN EXEMPLAIRE PAR LOGEMENT

Le soussigné déclare en outre à l'Administration communale de Salvan les installations sanitaires suivantes, rattachées à l'immeuble désigné ci-dessus.

	Prix unitaire (fourniture d'eau)	Nombre	Prix total
1. Robinet de ménage, batterie évier	28.60
2. Machine à laver la vaisselle	14.30
3. Douche	14.30
4. Baignoire, jacuzzi	22.00
5. Lavabo	14.30
6. WC, urinoir	14.30
7. Bidet	14.30
8. Robinet supplémentaire (ex. garage, buanderie)	14.30
9. Machine à laver le linge	14.30
10. Robinet d'arrosage extérieur	14.30
11. Fontaine privée/ abreuvoir	14.30
12. Piscine	3.30/m3
TOTAL (maximum Sfr : 990.00) (TVA en sus, au taux légalement en vigueur)			

- Le soussigné reconnaît avoir rempli ce formulaire conformément à la réalité et déclare accepter qu'un contrôle soit effectué dans les locaux par toute personne dûment autorisée et mandatée par l'Administration communale.
- Il prend note que ce formulaire servira à déterminer les taxes de fourniture d'eau potable, de traitement des eaux usées et de gestion des déchets, selon les règlements adoptés par l'Assemblée Primaire.
- En cas de non-retour du formulaire dans le délai prescrit, l'Administration procèdera à une estimation et facturera des taxes majorées.

Lieu et date :

Signature :